

N'At de Mons de Tolosa et Alphonse X de Castille

Carlos Alvar

Universidad de Alcalá (Madrid)

Introduction

Les dernières années de l'âge classique des troubadours coïncident chronologiquement avec le royaume d'Alphonse X de Castille (1252-1284)¹. Le déclin de la poésie en provençal et la disparition du modèle qui était né deux siècles auparavant, n'implique pas, toutefois, la perte totale des idées de l'amour courtois ou de ses aspects formels les plus saillants, qui trouveront dans les royaumes de Castille et du Portugal des héritiers et des imitateurs de grande importance encore bien avancé le XVI^e siècle. Nous pouvons affirmer, sans en arriver à l'hyperbole, que la poésie galicienne-portugaise et la poésie castillane sont le résultat dans une grande mesure de l'imitation des modèles qui sont venus d'au-delà

1 1. Pour la figure d'Alphonse X, voir les ouvrages suivants : R.J. González-Casanovas, «Alfonso X Studies 1983-1994», dans *Exemplaria Hispanica*, 3 (1993-1994), pp. 1-142; A. Ballesteros Beretta, *Alfonso X el Sabio*, Barcelona-Murcia, 1963; R.I. Burns, *Emperor of Culture. Alfonso X the Learned of Castile and his Thirteenth-Century*, Philadelphia, 1990; J.E. Keller, *Alfonso X el Sabio*, New York, 1967; J.F. O'Callaghan, *The Learned King. The Reign of Alfonso X of Castile*, Philadelphia, 1993; E.S. Procter, *Alfonso X of Castile, patron of Literature and Learning*, Oxford, 1951; C. Alvar, *La poesía trovadoresca en España y Portugal*, Barcelona, 1977, pp. 181-276.

dans ce sens-là que le règne d'Alphonse X est capital, car non seulement il accueille de nombreux troubadours qui ont abandonné le Midi français, mais il représente une des époques les plus florissantes de la lyrique galicienne-portugaise (même si la langue habituelle dans la cour était le castillan).

L'activité d'Alphonse X de Castille comme propulseur et cultivateur des sciences et des lettres est d'une extrême ampleur, puisque son nom apparaît en tête de traités scientifiques, d'œuvres juridiques, de compilations historiques et de compositions poétiques, lyriques et narratives, autant d'amour que burlesques, ainsi que des *cantigas* religieuses³. À tout cet ensemble de textes juridiques, scientifiques, historiographiques et poétiques attribués au roi de Castille, il faut y ajouter d'autres textes perdus comme la version de la *Escala de Mahoma*, dont les circonstances qui ont entouré la traduction et son contenu peuvent être reconstruits grâce aux textes français et latin qui l'ont conservée et où l'on affirme qu'elle a été mise en castillan en 1264 par ordre du roi Alphonse⁴. Il est aussi bien possible qu'Alphonse X ait écrit un traité de cynégétique⁵.

La production intellectuelle du roi castillan est une large représentation du savoir à ce moment-là ; ou, du moins, des connaissances qu'un bon dirigeant doit avoir et encourager : l'histoire, le droit, l'astronomie, la poésie.... tout ceci devrait contribuer à une prise de

svv ; N.G.B. de Fernán de Periro, «La introducción de la lírica de Provenza en Galicia y Portugal», en *Romanica*, I (1968), pp. 19-98 ; C. Alvar et V. Beltrán, *Antología de la poesía gallego-portuguesa*, Madrid, 2e éd., 1989.

3. À part les autres œuvres citées dans les notes précédentes, voir *Alfonso X el Sabio, vida, obra y época*, vol. I, J.C. de Miguel Rodríguez, A. Muñoz Fernández et C. Segura Graño, ed., Madrid, 1989 ; *Alfonso X of Castile The Learned King (1221-1284). An International Symposium : Harvard University 17 November 1984*, Márquez Villanueva, F. y Alberto Vega, C. (ed) Cambridge, Mass., 1990.

4. E. Cerulli, *Il Libro della Scala e la questione delle fonti arabo-spagnole della Divina Commedia*, Città del Vaticano, 1949 ; id. *Nuove ricerche sul Libro della Scala e la conoscenza dell'Islam in Occidente*, Città del Vaticano, 1972 ; J. Muñoz Sendino, *La Escala de Mahoma. Traducción del árabe al castellano, latín y francés*, ordenada por Alfonso X el Sabio. Madrid, 1949 ; Wunderli, P. *Études sur le livre de l'Eschiele Mahomet. Prolégomènes à une nouvelle édition de la version française d'une traduction alphonisine*, Winterthur, 1965 ; *Le Livre de l'échelle de Mahomet (Liber Scale Machometi)*, trad. G. Besson et M. Brossard-Dandré, Paris, 1991.

5. Don Juan Manuel, neveu du roi, affirme que son oncle lui a demandé de faire «munchos libros buenos en que puso muy complida mente toda la arte de la caça, tan bien del caçar, commo del benar, commo del pescar. Et puso muy complida mente la teoría et la práctica, commo conviene a esta arte» (Don Juan Manuel, *Libro de la caça*, dans *Obras Completas*, ed. J.M. Blecua, vol. I. Madrid, 1982, p. 520. D'autres renseignements dans C. Alvar, A. Gómez Moreno et F. Gómez Redondo, *La prosa y el teatro en la Edad Media*. Madrid, 1991 ; M.J. Lacarra et F. López Estrada, *Orígenes de la prosa*, R. de la Fuente (ed.), Madrid, 1993, pp.105-161.

décisions adéquate, à diriger les destins du royaume et à maintenir la paix et la bonne entente parmi ses sujets. Et pour s'exprimer, le roi utilise dans ses œuvres le castillan et abandonne le latin – c'est le premier exemple dans l'histoire de Castille – tout en étant d'accord avec des idées politico-culturelles très claires⁶.

C'est dans ce panorama – et ceci n'est pas trop frappant – qu'Alphonse X écrit ses compositions poétiques, religieuses ou profanes, en galicien-portugais, continuant une tradition consolidée dès l'époque de son père Ferdinand III⁷.

Mais il y a quelques exceptions qui sont systématiquement oubliées par les spécialistes. Parmi les œuvres poétiques du roi Alphonse X il faudrait ajouter les réponses faites en provençal à plusieurs troubadours : nous trouvons un premier pas dans le *partimen* avec don Arnaldo, où le poète écrit en provençal, tandis que le roi lui répond en galicien-portugais⁸.

Mais les réponses qu'il a faites à N'At de Mons (avant 1275) et à Guiraut Riquier (fin juin 1275), et qui sont écrites tout en provençal⁹, sont plus importantes aussi bien par leurs thèmes que par leur étendue.

La participation du roi à la rédaction de ses propres œuvres a été l'objet de débats et de précisions, qui – en tout cas – reposent sur

6. A. Galmés de Fuentes, Alfonso X el Sabio y la creación de la prosa literaria castellana, dans Estudios alfonsíes. Lexicografía, lírica, estética y política de Alfonso el Sabio, ed. J. Mondéjar et J. Montoya, Granada, 1985, pp. 33-58 ; La lengua y la literatura en tiempos de Alfonso X. Actas del Congreso Internacional. Murcia, 5-10 mars 1984. F. Carmona et F. J. Flores, éd., Murcia, 1985 ; F. Márquez Villanueva, El concepto cultural alfonsí, Madrid, 1994 ; Hans-J. Niederehe, Alfonso el Sabio y la lingüística de su tiempo, Madrid, 1987.

7. G. Tavani, «La poesia lirica galego-portoghese», dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, vol. II, tome 1, fasc.6. Heidelberg, 1980, pp. 21 et svv.

8. G. Tavani, *Repetorio metrico della lirica galego-portoghese*, Roma, 1967, 21, l. S. Pellegrini, «Arnaut (Catalan?) e Alfonso X di Castiglia», dans *Saggi e ricerche in memoria di Ettore Li Gotti*, vol. II, Palermo, 1962, pp. 480-486 ; J.M. D'Heur, *Troubadours d'Oc et troubadours galiciens-portugais*. Paris, 1973, pp. 115-135 ; C. Alvar, *Poesía trovadoresca*, pp. 194-196.

9. A. Pillet et H. Carstens, *Bibliographie des Troubadours*, Halle, 1933, 248, X (Guiraut Riquier) et 309,1 (N'At de Mons) ; le texte de la *Supplicatio* et *Declaratio* peuvent être lus dans V. Bertolucci-Pizzorusso, «La Supplica di Guiraut Riquier e la riposta di Alfonso X di Castiglia», dans *Studi Mediolatini e Volgari*, 14 (1966) et, plus récemment, J. Linskill (ed.), *Les épîtres de Guiraut Riquier, troubadour du XIIIe siècle*. Liège. AIEO, 1985. Du texte de N'At de Mons je connais seulement l'ancienne édition de W. Bernhardt, *Die Werke des Trobadors N'At de Mons*, dans W. Foerster, *Altfranzösische Bibliothek*, XI. Band, Heilbronn, 1887.

quelques mots mis en bouche d'Alphonse même dans la *General Estoria* :

El rey faze un libro, non porqu'él escriba con sus manos, mas porque compone las razones d'él, e las emienda et yegua e enderesça, e muestra la manera de cómo se deven fazer, e desí escrívelas qui él manda, pero dezimos por esta razón que el rey faze el libro.

Otrossí quando dezimos el rey faze un palacio o alguna obra, non es dicho porque lo él fiziesse con sus manos, mas porque l'mandó fazer e dio las cosas que fueron mester para ello.

Ces mots servent autant pour d'autres œuvres que pour les réponses d'Alphonse X à N'At de Mons et Guiraut Riquier, cependant, les nuances et les hésitations au moment d'accepter le roi comme l'auteur – ou du moins l'auteur matériel – des œuvres qui le citent, sont de plus en plus nombreuses. La question est complexe car elle dépend en grande partie de la notion d'auteur qu'il y avait au Moyen Âge, et plus précisément, dans l'entourage littéraire du roi : il faudrait considérer, dans ce cas précis, le nom d'Alphonse X comme une étiquette sous laquelle se réunissent de nombreux auteurs qui ont travaillé au service du roi. D'autre part, aucun auteur médiéval, contemporain d'Alphonse X ou postérieur, ne doute de l'attribution correcte des œuvres ; autrement dit, personne ne considère que le roi «s'habille avec des vêtements d'autrui»¹⁰.

N'At de Mons de Tolosa

L'intérêt suscité par l'œuvre du troubadour N'At de Mons parmi les spécialistes dès la publication de ses œuvres par W. Bernhardt, il y a plus d'un siècle, est mince. Il est probable que les raisons du profond oubli où il est tombé se trouvent dans l'emploi de formes narratives, d'une habileté littéraire qui n'est pas toujours à la hauteur des circonstances, et d'une tendance très nette à la divagation ; mais il n'en est pas moins vrai que le contenu de son œuvre demande des analyses plus approfondies que celles qui ont été faites, souvent restreintes à des aspects historiques¹¹.

10. «se esté vistiendo con ropas ajenas» dans J. Montoya, «El concepto de autor en Alfonso X», dans *Estudios dedicados a Emilio Orozco*, Granada, 1979, pp. 455-462.

11. J. Anglade, *Les troubadours de Toulouse*, 1928, pp. 189-192 ; C. Segre, «Le forme e le tradizioni didattiche», dans *Grundriss der romanischen Literaturen des*

Ce sont six œuvres qui ont été conservées de N'At de Mons : un siventès à caractère didactico-moral dirigé au roi aragonais (possiblement Pierre III, 1276-1285) où il avertit des dangers que peuvent courir les rois¹², et cinq longues compositions narratives : deux *ensenhamens* concernant des questions de courtoisie (l'un dirigé à un jongleur, inséré dans un traité sur les vertus, avec une attention particulière à la générosité¹³ et l'autre sur l'ontologie de l'amour¹⁴) et aussi trois épîtres, dont deux plus longues, à propos du libre arbitre dirigées l'une au roi castillan¹⁵ et l'autre au roi d'Aragon¹⁶, tandis que la troisième, dirigée aussi au roi d'Aragon, parle sur les vertus nécessaires à un roi¹⁷.

Ce qui m'intéresse maintenant c'est l'épître qu'il envoie au roi de Castille et qui est composée d'une requête de 1244 vers et de la réponse qui suit, de 815 vers. La composition commence, comme il est d'usage dans ce genre d'œuvres¹⁸, avec la *captatio benevolentiae* adressée au roi Alphonse (vers 1-45) ; suit l'*exordium* où le thème est exposé (vers 46-64) et commencent ensuite les arguments avec toute sorte de preuves (*declaratio rationalis* et *confirmatio scriptualis*) : d'abord la défense de la prédestination de la vie humaine (vers 65-170) à laquelle s'opposent les défenseurs du libre arbitre (vers 171-745) ; ensuite reprennent la parole ceux qui pensent que la conduite humaine est fixée par le signe des astres (vers 746-830), et après, ceux qui croient que l'homme est libre dans toutes ses actions (vers 831-1077) ; mais leurs arguments sont réfutés par ceux qui voient une re-

Mittelalters, VI-1. Heildelberg, 1968, pp. 58-145, et plus particulièrement, p. 98 ; C. Alvar, *La poesía trovadoresca*, pp. 245-248.

12. Bernhardt le publie dans l'appendice pp. 127-128.

13. *Si tot non es enquist*. Bernhardt, II, pp. 55-96 ; Pillet-Carstens, 309, V.

14. *Si N'At de Mons agues*. Bernhardt, V, pp. 111-127 ; Pillet-Carstens, IV.

15. *Al bon rey de Castela*. Bernhardt, I, pp. 1-33 (la réponse du roi arrive jusqu'à la page 55) ; Pillet-Carstens, 309, I.

16. *Al noble rey aragones*. Bernhardt, III, pp. 96-103 ; Pillet-Carstens, 309-III.

17. *Al bon rey, senhor d'Arago*. Bernhardt, IV, pp. 103-111 ; Pillet-Carstens, 309, II.

18. Voir à ce sujet E. de Bruyne, *Estudios de estética medieval*, vol II, Madrid, 1959, pp. 15 et svv ; M. Camargo, *Ars dictaminis. Ars dictandi*. Turnhout, 1991. Pour le cas spécifique du castillan on peut consulter les travaux de Ch. B. Faulhaber, «Retóricas clásicas y medievales en bibliotecas castellanas», en *Abaco*, 4 (1973), pp. 151-300 et *Latin Rhetorical Theory in Thirteenth and Fourteenth Century Castile*, Berkeley, Los Angeles-Londres, 1972, et, en relation directe avec Alphonse X, V. Bertolucci-Pizzorusso, «Un trattato di *Ars Dictandi* dedicato ad Alfonso X», dans *Studi Mediolatini e Volgari*, 15-16 (1968), pp. 9-88 ; pour avoir un panorama complet il faudrait voir aussi la bibliographie référée à Brunetto Latini (J. B. Holloway, *Brunetto-Latini: An analytic bibliography*, Londres, 1986).

lation claire entre la course des étoiles et le destin de l'homme et demandent au roi Alphonse de juger (vers 1078-1120), en dernier lieu, ce sont les défenseurs du libre arbitre qui interviennent ; ceux-ci, après avoir récapitulé (*peroratio*) se joignent à la sentence du roi castillan (vers 1121-1244).

Alphonse X doit déterminer l'influence des astres dans le destin de l'homme et le fait ainsi, avec le même schéma métrique, dans une réponse de 815 vers.

La réponse du roi Sage s'en tient aux dispositions rhétoriques à la mode. Il commence avec une *intitulatio* (vers 1245-1259), où il énumère ses possessions ; il continue avec l'*exordium* (vers 1260-1308), où il expose, à nouveau, le thème et présente les différents arguments ; avant de rendre le verdict, le roi – ou le troubadour – pense qu'il est nécessaire de définir nettement chaque terme employé pour éviter des confusions (vers 1309-1353) :

Per que premieyramens
 vos volem demostrar
 per entendre pus clar,
 qu'es astres ni qu'es fatz
 ni vers predestinatx ;
 pueys direm d'aventura
 e de cas sa natura.

Ensuite nous continuons avec la *dispositio*, où Alphonse X nous offre de nouveaux arguments avec un esprit conciliant (vers 1354-2034), et pour finir il arrive à la *sanctio* avec laquelle s'achève la composition (vers 2035-2059).

L'épître n'est pas datée, mais les références internes nous indiquent qu'il serait prudent de la situer entre 1262 et 1275¹⁹. Ces dates s'accordent – à grands traits – avec les observations astronomiques qui avaient lieu à Toledo pour l'élaboration des *Tablas alfonsiés* et avec celles de quelques traités d'astrologie judiciaire écrits à l'école du roi de Castille²⁰.

19. C. Alvar, *La poesía trovadoresca*, pp. 247-248.

20. L'intérêt d'Alphonse X pour l'astronomie a commencé quand il était encore enfant, puisque la version castillane du *Lapidario* était déjà terminée en 1250 (le texte a été révisé à nouveau entre 1276 et 1279). Le *Tratado de las Estrellas Fijas (o de la Octava Esfera)*, inséré dans les *Libros del saber de astronomía* était achevé en 1256, même si une version définitive de ce même traité a été faite dans le deuxième semestre de 1276, il est arrivé la même chose avec d'autres ouvrages comme le *Tratado de la Acafeha*, dont la première version est de vers 1256, tandis que la version

La forme : Les Quaestiones quodlibétales

Le genre des épîtres en vers se développe énormément tout au long de la période du déclin des troubadours, et ceci est dû à l'emploi qu'en font des auteurs aussi prolifiques que Guiraut Riquier²¹. Les lettres d'amour, qui constituaient la base du genre à l'époque classique, font place à d'autres genres de thèmes où les références abstraites et le didactisme sont la norme habituelle, même si les traits essentiels se maintiennent – en général –, comme la présence d'un destinataire ou la demande d'une réponse et la datation, avec le lieu et la date...

Le cas qui nous occupe ici est paradigmatique, car si pour la forme il s'agit bien d'une épître, pour ce qui en est de la disposition, N'At de Mons a mélangé les moyens propres des *artes dictaminis* avec ceux de la rhétorique scolaire, comme avait déjà indiqué C. Segre²², créant une œuvre qui peut tout aussi bien être considérée un *ensenhamens* épistolaire qu'une *quaestio disputata*, ou – je pense même – une *quaestio quodlibetalis*²³. Ce qui, en tout cas, est bien claire c'est son caractère didactique et son exposition méthodologiquement scientifique, qui repose sur la confrontation des idées opposées des deux interlocuteurs (*opponentes et respondentes*) qui aspirent à prouver (*ostendere*), non seulement qu'ils ont raison, mais qu'ils exposent leurs arguments avec un pouvoir de conviction suffisante. N'At de Mons tiendrait le rôle de présentateur ou maître («modérateur», dirions-nous aujourd'hui), ce qui nous fait penser que c'est lui qui propose le thème (*propositio*), tandis que le rôle d'arbitre est réservé au roi castillan, par dessus même le maître. L'absence d'un texte de base et l'écart de tout *auctoritas* – sauf pour les opinions utilisées dans l'*argumentatio* –

définitive est de 1277 ; le *Picatrix*, ou le *Tratado de la Alcora* (achevé le 26 février 1259) appartient aussi à cette période. Les *Tablas* sont quelque peu postérieures (entre 1263 et 1272). En tout cas la renommée d'Alphonse X reposait sur les nombreuses traductions astronomiques qu'il avait encouragées et sur les travaux scientifiques qu'il a encouragé pendant les années immédiatement antérieures à l'épître de N'At de Mons ; et cet intérêt n'était pas tombé, car peu après apparaîtraient les célèbres *Tablas*.

21. C. Segre, «Le forme e le tradizioni didattiche», cit., pp. 96 et svv.; pour d'autres informations, voir G. Constable, *Letters and Letter-Collections*. Turnhout, 1976.

22. C. Segre, ib., p. 98 ; voir aussi, *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, vol. VI, t. 2. Heidelberg, 1970, p. 143, n. 2788.

23. Pour la définition du genre et ses diverses modalités, voir B.C. Bazàn, J.W. Wippel, G. Fransen et D. Jacquart, *Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine*. Turnhout, 198⁵ pp. 21-24, 49-92 et 157-175.

nous font penser que, techniquement, nous nous trouvons plus près d'une *quaestio quodlibetalis* que d'une *quaestio disputata*.

D'autre part, l'exposition dialectique est confiée à deux interlocuteurs (*opponens* et *respondens*), selon un schéma qui se répète fréquemment, et que l'on peut résumer comme suit, d'après B. C. Bazàn²⁴ :

L'*opponens* n'est pas nécessairement celui à qui revient de s'opposer au maître : son rôle est plutôt de fournir des arguments qui vont dans un sens ou dans l'autre. Le *respondens* n'est pas non plus nécessairement celui qui défend la position du maître, mais plutôt celui qui essaie de mettre en évidence les faiblesses des arguments avancés par l'*opponens*. Les deux personnages constituent une équipe dialectique dont le but est de mettre en œuvre la méthode du *sic et non* en vue d'une meilleure compréhension des implications, des nuances et des conséquences de problème soulevé. Tous les deux travaillent sous le maître, et celui-ci garde son indépendance face aux arguments proposés. Il ne faut pas non plus penser que l'*opponens* fournissait des arguments, l'un après l'autre, tandis que le *respondens* attendait son tour d'intervenir afin de donner des arguments opposés. Le *respondens* répliquait, s'il le voulait, immédiatement après que l'*opponens* avait avancé une de ses raisons, l'obligeant ainsi à approfondir ou à améliorer l'argument.

C'est exactement cette technique que N'At de Mons a suivi et qui le laisse en marge ou par dessus la dispute ; et même s'il ne montre pas à tout moment une grande inspiration lyrique ou une grande habileté poétique, il a une parfaite connaissance de la méthode dialectique et scientifique de la *quaestio quodlibetalis*.

Le contenu : de l'astrologie

Dans le cas qui nous occupe, le thème (*propositio*) est centré sur le libre arbitre et l'influence des astres sur le comportement humain. Le débat se déroule avec des prétensions philosophiques, et touche un sujet qui présente de nombreuses ramifications de toute sorte ; évidemment, l'Astrologie constitue un des piliers sur lesquels est construit cet édifice dialectique.

24. B.C. Bazàn, loc. cit., p. 53.

À la fin de l'Antiquité, l'Astrologie faisait partie intégrante des sciences de la Nature : l'astronomie, la minéralogie, la botanique, la zoologie et aussi la médecine et la «psychologie». Tous les êtres et tous les phénomènes sont liés d'une manière ou d'une autre au monde zodiacal, et, en définitive, aux planètes : l'influence constante des astres s'exerce sur l'univers, le temps et l'homme ; la clef de la connaissance totale se trouvera dans l'exactitude avec laquelle seront déchiffrées les relations existantes, qui s'établissent aussi bien dans le Monde (Macrocosme) que dans l'Homme (Microcosme), comme l'avaient déjà signalé Boèce et Bernard Silvestre²⁵.

Pendant longtemps, l'Astronomie qui était étudiée dans les écoles médiévales et qui faisait partie du quadrivium, procédait des informations contenues dans le commentaire de Macrobie au *Somnium Scipionis*, dans l'exégèse au *Timée* de Platon, dans l'œuvre d'Isidore, dans les écrits de Bède, et c'est à peu près tout²⁶.

La situation changera à partir du XII^e siècle grâce aux traductions latines des textes scientifiques arabes, dont les originaux avaient une grande dette avec le monde byzantin et, en définitive, avec Ptolémée et Aristote²⁷. Cependant, pour les Arabes, l'Astronomie et l'Astrologie vivent ensemble et sont inséparables, de là qu'avec le florissement des études d'astronomie, facilité par les nombreuses traductions de textes arabes faites par les Juifs, se soit produit une renaissance de l'Astrologie.

Les auteurs chrétiens essaient d'adapter leurs connaissances aux doctrines de l'église, et trouvent une solution adéquate en considérant que les astres sont la manifestation la plus évidente des desseins divins : la bonne interprétation du monde des astres équivaldra à la connaissance de la volonté de Dieu²⁸.

25. E. Garin, *Lo zodiaco della vita. La polemica sull'astrologia del Trecento al Cinquecento*. Roma-Bari, 1976 ; G. Sarton, *Introduction to the History of Science*, 5 vol., Baltimore, 1927-1947 ; L. Thorndike, *A History of Magic and Experimental Science during the First Thirteen Centuries of our Era*, vol II, New York-Londres, 1923. On peut trouver davantage d'information dans C. Segre «Le forme e le tradizioni didattiche», cit., pp. 124 et svv., et dans E. Poulle, *Les sources astronomiques (Textes, Tables, Instruments)* Turnhout, 1981. Voir aussi, J.A. Weisheipl, «Classification of the Sciences in Medieval Thought» dans *Mediaeval Studies*, 27 (1965), pp. 54-90.

26. J. Sez nec, *Los Dioses de la Antigüedad en la Edad Media y el Renacimiento*, 1983, pp. 41 et svv.

27. F.J. Carmody, *Arabic Astronomical and Astrological Sciences in Latin Translation : A Critical Bibliography*, Berkeley-Los Angeles, 1956.

28. Dans ce sens les paroles d'Alphonse X au début des *Libros del saber de Astronomía*, sont éloquentes (ed. de M. Rico y Sinobas, 5 vol., Madrid, 1863-1867, vol. I, p.8): «Nos, el Rey D. Alfonso sobredicho, cobdiciando que las grandes virtudes et maravillosas que Dios puso en las cosas que El fizó, que fuessen conosci-

Cette idée vient renforcer une idée plus ancienne, qui imprègne les œuvres d'Eusèbe de Césarée (IV^e siècle après JC) et d'Orose (V^e siècle après JC) : tout ce qui arrive dans le Monde se correspond avec un plan unique dressé par Dieu ; la connaissance du passé – l'Histoire – est une source d'une valeur inestimable pour comprendre le plan divin, ce qui est dû, en grande partie, à l'interprétation figurale ou typologique qui permet de considérer ce qui s'est passé avant la naissance du Christ comme une préfiguration de ce qui arriverait plus tard²⁹. La connaissance des astres nous montre le chemin à suivre, de même que l'étoile de Bethléem a guidé les Rois Mages³⁰.

Je crois que l'union de ce double aspect d'historien et d'astrologue/astrologue, chez Alphonse X, est significative ; la préoccupation qui anime le roi de Castille est une seule : connaître les desseins divins aussi bien ceux qui ont un caractère collectif (Histoire) que ceux de type individuel (Astronomie/Astrologie), la connaissance du passé et du futur³¹.

Si l'ascendant est fondamental pour connaître la destinée, les conjonctions des astres et l'influence des étoiles n'en sont pas moins importantes : dans ce sens, Astronomie et Astrologie se confondent – de nouveau – en une seule science.

Alphonse X a été le grand propulseur des traductions de nombreuses œuvres astronomiques et astrologiques, et dans certains cas son intervention directe dans la structuration définitive de celles-ci

et sabudas de los omes entendudos de manera que se podiessen aiudar dellas porque Dios fuesse dellos loado, amado et temido, et catando todas estas razones, mandamos trasladar et componer este libro, en que fabla de las vertudes de las estrellas fixas que son en las figuras del ochavo cielo».

29. H. De Lubac, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*. 4 vols. Paris 1959-1964, particulièrement le vol. II, pp. 549 et svv. ; A. Vârvaro, *Letterature romanze del Medioevo*. Bologna, 1985, pp. 50 et svv.

30. La bibliographie est très abondante ; je cite seulement quelques lectures introductoires, avec des points de vue différents : B. Lacroix, *L'Historien au Moyen Âge*. Montréal-Paris 1971 ; F.-J. Schmale, *Funktion und Formen mittelalterlicher Geschichtsschreibung. Eine Einführung*. Darmstadt, 1985 ; B. Smalley, *Historians in the Middle Ages*. Londres, 1974 ; B. Sánchez Alonso, *Historia de la historiografía española* ; vol. I, Madrid 1947. Voir aussi le volume XI du *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters* ; 3 vols. Heidelberg, 1986-1987, particulièrement, vol.1, pp. 57-113.

31. Les paroles d'Alphonse X dans le Prologue a la *Estoria de España* sont éloquentes : «Los fechos de España faza manifestos en este libro, en guisa que cada cual pueda saber por él muchas cosas venideras, onde si por las cosas pasadas quiere alguno saber las venideras no desdeñe esta obra, mas téngala en su memoria». Évidemment, il faut les mettre en relation avec les soucis astrologiques du roi lui-même.

(*Libro de las cruces*) a été établie ; d'autres fois, la fin des œuvres coïncide avec de longs séjours du roi, généralement à Tolède, ce qui fait penser à une dernière révision des textes de la part du roi. En tout cas la rédaction des traités astrologiques coïncide avec l'élaboration des autres œuvres alphonsines, aussi bien les juridiques, que les historiques, poétiques ou astronomiques, et embrassent une longue période qui commence à l'époque de sa jeunesse, quand il commanda la traduction de l'arabe d'un traité sur les propriétés des pierres (*Lapidario*, 1243) jusque peu avant sa mort avec les grandes compilations telles que les *Libros del saber de astronomía* (1279) parmi lesquels se trouvaient ceux qui contenaient les célèbres *Tablas* – chronologiquement antérieures au reste –, qui avaient été traduites très tôt en latin et adoptées par tout l'occident médiéval et utilisées jusqu'au XVI^e³².

Conclusion

La renommée du roi de Castille en matière astronomique et astrologique a du être connue dans des ambiances intellectuelles et littéraires plus larges que celles qui étaient dédiées exclusivement à ce genre d'études. Il n'est donc pas étrange que N'At de Mons de Tolosa lui ait dirigé une épître en lui posant des questions relatives à la prédestination, au libre arbitre et à l'influence des astres sur le comportement des hommes. Comme dans d'autres cas, il est possible que le roi castillan se soit limité à donner les éléments essentiels de la réponse, et que le propre N'At de Mons ait mis en vers les idées du roi, ce qui nous ferait penser à une proximité physique des deux personnages ou à un éloignement chronologique de la réponse : dans des circonstances semblables la *Declaratio* d'Alphonse X à la *Supplicatio* de Guiraut Riquier est d'un an plus tard. Mais nous n'avons pas de données qui nous confirment la visite du troubadour toulousain à la cour de Castille et la tradition textuelle de l'œuvre qui nous a occupé n'est pas explicite, et donc on ne peut rien en déduire.

Bien plus importante est – je crois – la démonstration de la culture scholastique qui se dégage de la longue épître et qui nous fait conclure que N'At de Mons a fréquenté les études supérieures :

32. A.J. Cárdenas «A Survey of Scholarchip on the Scientific Treatises of Alfonso X el Sabio» dans *La Corónica*, 10 (1982), pp. 231-247 ; *Alfonso X, Les tables alphonsies avec les Canons de Jean de Saxe*, ed. et trad. E. Poule. Paris, 1984.

c'est ainsi que nous le font penser le thème choisi, l'argumentation utilisée et la rigueur avec laquelle il utilise la méthode dialectique.